REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BRUSQUE

COMMUNE DE BRUSQUE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 septembre 2026

Date : 26 septembre 2026
Heure d'ouverture : 10 h 00
Lieu : Mairie de Brusque

Composition de l'assemblée

Nom et prénom	Situation	Pouvoir
Jean-François MAJOREL	Présent	
Franck ISSERT	Présent	
Maryline LEFEBVRE	Absente	Pouvoir à François Cot
François COT	Présent	Reçoit le pouvoir de Maryline Lefebvre
Rose QUATREHOMME	Absente	Pouvoir à Katia Pino
Katia PINO	Présente	Reçoit le pouvoir de Rosou Quatrehomme
Olivier PASTUREL	Absent	Pouvoir à Chantal Courtial
Julie RÉCAN	Présente	
Chantal COURTIAL	Présente	Reçoit le pouvoir de Olivier Pasturel
Gilbert REYNAUD	Présent	
Christelle DRESSAYRE	Présente	

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Katia PINO est désignée secrétaire de séance.

Vote : 11 pour.

2. Approbation du procès-verbal du 21 aout 2026

Le procès-verbal est approuvé.

Vote : 11 pour.

3. Approbation d'une solution mutualisée pour l'emploi d'un délégué à la protection des données (DPO) d'un montant de 450 euros TTC/par an proposée par le SMICA.

Vote : 6 pour

Et 5 abstentions.

4. Nomination d'un Régisseur de camping municipal et de son suppléant

Le Conseil propose la nomination de Marilyne Lefebvre comme régisseur et François Cot comme suppléant.

Vote : 11 pour.

A ce sujet, il est demandé de mettre en avant l'accueil possible de camping-caristes sur le site internet et de demander à la préfecture d'étendre la période d'ouverture qui est pour l'instant contrainte du 1er juin au 15 septembre.

5. Décision modificative n°2 concernant le budget général de la commune.

Vote 9 voix pour

Et 2 abstentions.

6. Décision modificative n°3 concernant le budget de la commune

Vote : 11 voix pour.

7. Décision modificative n° 2 sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

Vote : 11 voix pour

8. Décision d'instauration de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Vote : 6 voix contre

Et 5 abstentions

9. Décision fixant le taux de TVLH

Vote : 6 voix contre

Et 5 abstentions

10. Approbation des travaux d'infrastructure proposé par l'ONF sur la forêt communale de Brusque

Vote : 11 voix contre

11. Autorisation de lancement d'un appel à candidatures pour la gestion du villages vacances pour l'instant loué à VVF dont le bail arrive à échéance à la fin de la saison 2027.

Vote :11 voix pour

Questions diverses

1. Question de Madame Gross pour une mise à disposition d'un terrain pour accueillir un groupe de scouts (une quinzaine de personnes) en juillet prochain et ce, pendant trois semaines. Il est demandé à la municipalité de fournir un terrain avec eau et électricité.

Il est décidé de proposer le terrain de foot mais pour la fourniture d'eau et d'électricité, il faut creuser la question. Ce site n'a pas de douches ni de toilettes.

2. Demande de subvention pour l'association Jeunesse Sportive Rance et Rougier pour 2027.

Le conseil ne souhaite pas accorder de subventions à cet organisme.

3. Nancy Philippon, du restaurant La Table de Tonton souhaite remplacer sa première terrasse en bois sise sur l'espace public par une véranda en dur.

Il existe deux regards d'évacuation des eaux usées en dessous de cette terrasse, il est impératif de pouvoir y accéder. Le conseil s'oppose à la construction d'une dalle sur cet espace.

4. La mairie a reçu un devis pour l'entretien des caméras.

Le conseil doit se renseigner pour savoir si un tel contrat d'entretien existe déjà.

5. Concernant la possibilité de formation des élus, il est demandé à monsieur le Maire de le prévoir sur le budget.
6. Concernant la convention de bail rural pour la transmission de terrains communaux de monsieur Milhau père vers monsieur Milhau fils, la délibération n'a pas été prise en temps et en heure.

Monsieur le Maire s'engage à régler ce problème.

7. Concernant le chemin rural qui passe par la propriété de Madame Ros-Chico, la conseillère Christelle Dressayre a demandé des pièces pour pouvoir donner un avis et instruire ce dossier.
8. Concernant la pose du défibrillateur après révision de l'appareil, malgré les demandes répétées et insistantes de madame Christelle Dressayre, celle-ci n'a toujours pas été faite. La conseillère reproche le manque de diligence de la mairie à ce sujet.

Le maire stipule que la pose est déjà prévue sur le planning de l'employé municipal.

9. La conseillère Julie Récan demande la transmission des informations et courriers aux conseillers concernés.
10. L'employé municipal, Arnaud Voisin précise que le camping représente pour lui, en entretien et ménage, des interventions sur 134 jours par an.
    Concernant L'Adoux, il faut refaire un captage.
    Concernant l'adjonction d'un nouvel équipier, il précise qu'il ne souhaite plus former de nouvelles personnes, si Alexandre Di Maria présent durant l'été est prolongé, Arnaud le formera afin qu'il puisse partir en congés sereinement.

Séance levée à 12 h 35.

Le Maire	La Secrétaire de séance
Jean-François MAJOREL	Katia PINO